
*Vote au CNESER du budget 2023 de l'enseignement supérieur et de la recherche,
déclaration du SNPTES-UNSA*

Le SNPTES, même s'il sait que le contexte économique et budgétaire est actuellement extrêmement compliqué, s'est abstenu, au CNESER¹ du 15 novembre, lors des votes portant sur les mesures relatives au budget du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche présenté dans le cadre du projet de loi de finances pour 2023.

Pour le SNPTES, les mesures budgétaires inscrites pour 2023 sont loin d'être suffisantes. Le SNPTES constate cependant que les crédits LPR², destinés à l'application de l'Accord amélioration des rémunérations et des carrières ont été reconduits et que ce budget abonde des crédits dévolus, établissement par établissement, à d'autres mesures RH destinées à améliorer les rémunérations des personnels titulaires et contractuels.

Ce budget 2023 prévoit aussi des enveloppes prévues, d'une part, pour l'amélioration de la vie étudiante et, d'autre part, pour réduire l'impact de la hausse des prix de l'énergie ainsi que le bilan carbone de nos établissements.

Le SNPTES continue de demander, à ses interlocuteurs politiques, un investissement encore plus important dans l'enseignement supérieur et la recherche pour le bien de notre communauté universitaire, de notre jeunesse et pour relever les défis sociétaux majeurs auxquels nous sommes confrontés.

Choisy-le-Roi, le 16 novembre 2022

¹ Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche

² Loi de programmation de la recherche